



L'Albanie et l'Union européenne: on veille sur ses voisins

À travers l'histoire, l'Albanie a toujours été présentée comme un pays mystérieux à la beauté sauvage, théâtre d'événements étranges. L'Albanie est l'Illyrie où les personnages de la Nuit des rois, de Shakespeare, font naufrage; le pays qui offrit son trône à la grande légende britannique du sport, l'intellectuel CB Fry, en 1903 (il refusa, arguant qu'il n'était «pas assez riche»). En 1809, le poète anglais Lord Byron se rendit dans la ville albanaise de Tepelene pour y rencontrer Ali Pasha (il fut impressionné). Parmi les autres personnalités ayant des relations avec l'Albanie, on peut citer la Bienheureuse Mère Thérèse de Calcutta (née Agnes Gonxha Bojaxhiu à Skopje, en 1910, de parents albanais) et l'acteur John Belushi, l'un des «Blues Brothers», fils d'un restaurateur albanais émigré aux États-Unis en 1934.

Dans les dernières décennies du XX^e siècle, sous le dictateur Enver Hoxha, l'Albanie est le pays qui a adopté la forme la plus extrême de communisme isolationniste, si l'on excepte la Corée du Nord et le Cambodge des Khmers rouges. C'est pourtant un voisin de l'Europe, situé juste au nord de la Grèce et séparé de l'Italie par les quelque 40 kilomètres de l'Adriatique.

La situation en Albanie a par conséquent des implications directes pour l'Union européenne (UE); et l'UE, tant pour d'honorables motifs humanitaires que dans son propre intérêt bien compris, tient ainsi beaucoup à encourager la stabilité et la prospérité en Albanie — et dans les autres pays d'Europe du Sud-Est. De ce fait, l'UE est de loin le plus gros bailleur de fonds des Balkans occidentaux, puisque l'assistance communautaire s'élève à près d'un milliard d'euros depuis le début des années 90 pour la seule Albanie. L'objectif de l'UE, en bref, est d'apporter dans la région la paix, la stabilité, la prospérité et la liberté que l'UE et les pays qui en font partie — ses États membres — ont conquises au fil des 50 dernières années.



Carl Cordonnier

Un pays confronté à des défis...

Il y a tout juste treize ans de cela, l'Albanie était l'un des pays les plus isolés du monde. Les efforts courageux rapidement déployés pour introduire la démocratie et instaurer une économie de marché ont souffert d'une grave crise financière (causée par l'effondrement de structures «pyramidales») qui a touché l'ensemble du pays en 1997; puis, en 1999, l'Albanie a endossé le plus gros du fardeau que fut le problème des réfugiés lié à la crise du Kosovo.

Depuis lors, l'Albanie a réalisé de bons progrès dans de nombreux domaines importants, réformant les finances publiques, modernisant le régime commercial (l'Albanie est devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce en 2000) et s'attaquant sérieusement à la question de la privatisation des petites et grandes structures commerciales.



Archive de la délégation CE en Albanie

En dépit de ces réalisations, il reste beaucoup à faire. L'Albanie doit notamment faire l'expérience d'une plus grande stabilité politique et consolider sa démocratie, de façon à ce que le pays puisse s'attaquer à ses principaux problèmes, à savoir:

- la nécessité d'assurer le plein respect des droits de l'homme et des minorités;
- la lutte contre la fraude, la corruption, le crime organisé et les trafics;

- l'amélioration du fonctionnement de la police et des systèmes juridiques;
- l'amélioration de l'administration financière et fiscale, de façon à ce que le secteur commercial puisse se développer et que le gouvernement puisse mieux financer ses priorités;
- les solutions aux problèmes énergétiques et à ceux concernant la propriété et l'exploitation foncières.

... l'UE aide donc l'Albanie à les affronter

Le principal objectif de l'UE en Albanie consiste à soutenir et à encourager le gouvernement et la population albanaise dans leurs efforts pour surmonter les problèmes dont ils ont hérité, de façon à ce qu'ils puissent créer la force économique et le système démocratique qui permettront un jour à leur pays de devenir membre de l'UE. Cette entreprise a été lancée dans la «déclaration UE — Balkans occidentaux» prononcée lors du sommet européen de Thessalonique, Grèce, le 21 juin 2003.

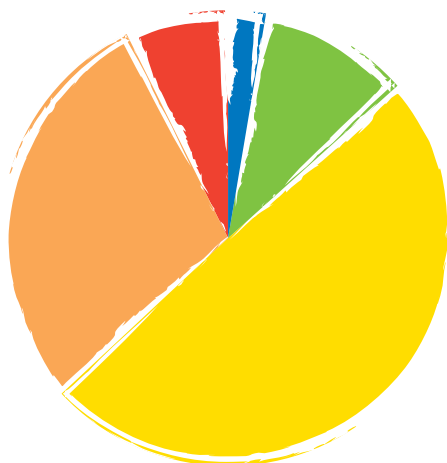
La plus importante des nombreuses initiatives prises par l'UE en coopération avec l'Albanie (et les autres pays de la région) est la mise en place, en 1999, du **processus de stabilisation et d'association (PSA)**. Ce processus permet à l'UE de soutenir le peuple albanaise dans ses efforts pour réaliser la transition politique et économique qui le fera progresser vers une plus étroite association avec l'UE, voire une adhésion.

Concrètement, cela signifie:

- aider à développer un système juridique moderne compatible avec les normes communautaires, et améliorer la formation et l'équipement de l'administration publique;
- renforcer la police et l'ordre public;
- renforcer la démocratie et les droits de l'homme en Albanie, notamment en prêtant assistance aux ONG;
- développer les réseaux énergétiques, de transports et de distribution d'eau;
- soutenir le développement de communautés locales en finançant plusieurs centaines de projets à l'échelle des communautés locales dans toute l'Albanie;
- développer la coopération régionale et transfrontalière avec les voisins;
- renforcer les institutions albanaises dans le domaine de l'environnement et mettre en application la législation environnementale;
- soutenir la participation active de l'Albanie aux programmes éducatifs de l'UE tels que le programme communautaire d'échanges interuniversitaires Tempus.



**Dotation CARDS 2002-2004
(par secteur prioritaire)**



L'assistance financière de l'UE fournie par l'intermédiaire de CARDS (*Community assistance for reconstruction, development and stabilisation*) était les objectifs et mécanismes du processus de stabilisation et d'association.

Secteurs prioritaires	(en millions d'euros)
Stabilisation démocratique	4,5
Développement des capacités administratives	17
Justice et affaires intérieures	75
Développement économique et social	42,4
Environnement, ressources naturelles	11
Total	149,9

... avec la promesse de l'adhésion à l'UE lorsque les conditions seront remplies

L'UE fixe des exigences pour l'intégration européenne de l'Albanie, et l'aide à les satisfaire: la récompense sera l'éventuelle adhésion à l'Union européenne. C'est ce qu'a déclaré le président de la Commission Romano Prodi devant le Parlement de Tirana le 31 janvier 2003: *«Je crois, pour ma part, que le peuple albanais et ses institutions sauront relever ce défi et faire en sorte que leur pays réponde aux critères européens. Engagement, détermination, patience et réalisme, tels sont les éléments sur lesquels fonder votre stratégie et l'Europe sera avec vous pour vous aider, vous soutenir, vous conseiller et vous encourager.»*



Archive de la délégation CE en Albanie



Où trouver davantage d'informations?

De plus amples informations sur les relations de l'UE avec l'Albanie et les autres pays des Balkans occidentaux sont disponibles sur le site de la Commission:
http://europa.eu.int/comm/external_relations/see/index.htm

Si vous vous posez des questions particulières sur la politique de la Commission européenne en matière de relations extérieures, vous pouvez envoyer un message électronique à la boîte à lettres «Relex Feedback» via l'adresse internet suivante:
http://europa.eu.int/comm/external_relations/feedback/question2.htm

Pour toute autre question concernant l'Union européenne, vous pouvez contacter Europe Direct par courrier électronique via l'adresse internet suivante:
<http://europedirect-cc.cec.eu.int/websubmit/?lang=fr>

ou par téléphone, au numéro vert suivant: 00 800 6 7 8 9 10 11
 (à partir de n'importe quel pays de l'Union européenne),
 ou au numéro payant: (32-2) 299 96 96
 (pour les autres pays ou via certains opérateurs de téléphonie mobile).

Commission européenne
 Direction générale des relations extérieures
 Rue de la Loi, 200
 B-1049 Bruxelles
 Fax (32-2) 299 21 98

Office de coopération EuropeAid
 Rue de la Loi, 200
 B-1049 Bruxelles
 Fax (32-2) 296 74 82
http://europa.eu.int/comm/europaid/projects/cards/index_en.htm

Délégation de la Commission européenne en Albanie
 Tirana, Rruga Donika Kastrioti
 Villa n° 42
 Tél. (355) 42 28 320 • Fax (355) 42 30 752
<http://www.delalb.cec.eu.int>